

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames BOUROTTE - BUCINA - DE BRUIN - DELCROIX - DELOT M - DENOMBRET - DERUELLE - GUILLOT - SCHWENTER - SEUVRE

Messieurs BAILLET - BIOT - BLAUVAC - BOUCHERON - CHEVALIER - CORNIOT - DELAGNEAU JL - DELAGNEAU D - DELAGNEAU G - DELAVAUT - FERRAG - FOURNIER - FOURREY - GAILLOT S - GUINET BAUDIN - HARIOT - HENRY - JUSSOT - LEPRUN - MAILLARD - MATIVET - MORLE - MORINIÈRE - PORCHER - QUOIRIN - RAMON - ROUSSELLE - RUSCH

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Mesdames ETIENNE et TISON et Messieurs BLANCHET et QUERET

ÉTAIENT ABSENTS :

Messieurs CARRA, CLERIN, GAILLOT M, LEGRAND et TIRARD

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ENTREPRISES - PACTE REGIONAL AVEC LES TERRITOIRES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'attribution de subventions au titre du Fond Régional des Territoires de la manière suivante :

Volet Investissement :

Nom entreprise	Activité	Investissement	Coût total HT	Subvention
Guillaume MILLION	Taxi	Renouvellement d'un véhicule	19 000 €	3 900 €
AUDIGE CHRISTOPHE	Peinture en bâtiment	Renouvellement d'un véhicule	25 400 €	5 000 €
Technic Auto 89	Centre de contrôle technique	Matériel de contrôle technique pour nouvel établissement	51 000 €	10 000 €
Boulangerie Vergigny	Boulangerie/Pâtisserie/Chocolaterie	Enseigne pour le commerce	5 000 €	1 000 €
Paul et Fils	Maçonnerie / Couverture	Chariot télescopique	49 800 €	9 900 €
Assainissement Vila Service	Pompage Vidange et transport de déchets dangereux et non dangereux	Logiciel de travail	26 000 €	5 200 €
1000 Café	Café / restauration	Aménagement espace commercial	13 000 €	2 600 €
BAVOIL Fabien	Charpente, couverture, isolation	Matériel de manutention	134 000 €	10 000 €
PILI TORTI	Salon de coiffure	Bac massant avec chromothérapie	10 000 €	2 000 €
Nelly CORNU	Esthétique	Achat matériel spécifique pour le soin	12 000 €	2 400 €

Volet Aide à la Trésorerie - Fonctionnement :

Nom entreprise	Activité	Subvention
PATRICE COIFFURE	Salon de coiffure	7 000 €
PARIS JUMP	Saut en parachute	10 000 €
BRUNO PHOTO	Photographe professionnel	2 600 €
VIEILLE FRANCE	Chambre d'hôte	1 500 €
TOUPIL	Toilettage animalier	400 €
PILI TORTI	Salon de coiffure	3 500 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ENTREPRISES - PACTE REGIONAL AVEC LES TERRITOIRES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 à venir à la convention de délégation d'octroi des aides par la Région Bourgogne Franche-Comté sur la base d'un abondement de 0,5 € par habitant pour le volet investissement du Fond Régional des Territoires ;
- **AFFECTE** les 24 214 € de crédits régionaux pour une action collective sur une étude d'attractivité territoriale ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'avenant n° 2 à la convention Pacte Régional avec les Territoires.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ESPACE D'ACTIVITES - ESPACE D'ACTIVITES PORTE OUEST - Acquisition d'un ensemble immobilier

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACQUIERE** au prix global de 170 000 € hors frais d'acte un ensemble immobilier industriel auprès de la société DRTP ou tout autre société s'y substituant tel que définit comme suit :
Ensemble immobilier sis 1, rue Claude Simonnot – Commune de Saint-Florentin - cadastré section ZK n°12 d'une contenance de 1ha 02 a 11 ca sur lequel est implanté un bâtiment industriel comprenant bureau, ateliers et hall de stockage pour une surface globale d'environ 4000 m².
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'acte d'acquisition.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ESPACE D'ACTIVITES - ESPACE D'ACTIVITES PORTE OUEST - Programme de travaux / Financement de l'opération

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ENGAGE** un programme de requalification global du site consistant :
 - D'une part en un réhabilitation d'une partie des bâtiments intégrant leur dépollution et la mise en œuvre d'une démarche de performance énergétique,
 - D'autre part en une démolition d'une partie du site et la remise en état naturel du terrain d'assise.

Le tout selon le coût global suivant :

POSTES	COÛT HT
Etudes (maitrise d'œuvre et études préliminaires)	50 000 €
Travaux remise en état du foncier	194 000 €
Travaux d'aménagement et de construction intégrés au projet	804 000 €
Autres frais (communication, frais financiers)	15 000 €
TOTAL	1 063 000 €

- **SOLLICITE** l'appui financier de l'Etat et de la Région bourgogne Franche-Comté selon le plan de financement suivant :

FINANCEURS	TAUX	MONTANT
Cession du bâtiment requalifié	41,12 %	510 000 €
Cession du terrain requalifié	3,62 %	45 000 €
Etat – appel à projet friches industrielles	19,77 %	245 340 €
Région – aide à la requalification de friches industrielles	33,80 %	419 200 €
Communauté de communes	1,69 %	20 960 €
TOTAL	100 %	1 240 500 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ESPACE D'ACTIVITES - ESPACE D'ACTIVITES PORTE OUEST - Cession d'un ensemble immobilier

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **CEDE** le bâtiment requalifié avec son terrain d'assise et les cours et parking associés à la S.A.S. BC Entreprise ou toute autre société s'y substituant au prix global de 510 000 € hors taxes, le tout pour une superficie apparente de 73a 03ca – un bornage complémentaire sera réalisé lors de la cession,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer un acte synallagmatique, à venir, avec la S.A.S. BC Entreprise ou toute autre société reprenant ces conditions avant le démarrage des travaux,
- **CEDE** le terrain libéré par la démolition et la cour associée à la Ville de Saint Florentin au prix global de 45 000 € HT le tout pour une superficie apparente de 15a 60ca – un bornage complémentaire sera réalisé lors de la cession,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature des actes d'acquisition.

ENVIRONNEMENT - DECHETS - CONVENTION AVEC L'ECO ORGANISME ECO TLC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la convention avec l'éco organisme ECO TLC,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION - CULTURE - ECOLE DE MUSIQUE – CONVENTION 2021 AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 41 voix pour, 2 abstentions (Mme DENOMBRET et Mr MAILLARD) et 0 voix contre :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec le Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique pour l'année 2021,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION - SPORT - CENTRE DE TIR A L'ARC COUVERT - CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BRIENON SUR ARMANÇON ET L'ASSOCIATION LA SENTINELLE OMNISPORTS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 42 voix pour, 1 abstention (M. FERRAG) et 0 voix contre :

- **APPROUVE** la convention avec la Commune de Briennon sur Armançon et l'association La Sentinelle Omnisport,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION - EQUIPEMENTS SPORTIFS - CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE - ACQUISITION DU TERRAIN D'EMPRISE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **RAPPORTE** la délibération du 22 octobre 2020 relative à l'acquisition du terrain d'emprise du centre aquatique communautaire,
- **APPROUVE** l'acquisition du terrain d'emprise du Centre Aquatique communautaire auprès de la Ville de Saint Florentin à l'euro symbolique (hors frais d'acte) et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Sur la commune de Saint Florentin un ensemble de 7 247 m² pris sur les parcelles :

Section	N°	Lieudit	Surface
AW partie	406	Rue du Faubourg du Pont	70 a 53 ca
AW partie	407	Rue du Faubourg du Pont	19 a 99 ca
AW partie	411	Rue du Faubourg du Pont	37 a 20 ca

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'acte d'acquisition.

SERVICE A LA POPULATION - SPORT - ECOLE MULTI SPORTS - MODIFICATION TARIFAIRE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **RENONCE** à la cotisation annuelle de 15 € par enfant et par an demandé aux familles pour l'année scolaire 2020-2021,
- **REMBOURSE** le cas échéant, les familles qui auraient déjà honorées leur cotisation annuelle 2020-2021,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES - BUDGET - CREATION D'UN BUDGET ANNEXE - ESPACE D'ACTIVITES PORTE OUEST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** de créer un budget annexe dédié à cette opération dit « Budget Annexe « EA Porte Ouest »,
- **INSCRIT** ce budget annexe dans la nomenclature M14,
- **ASSUJETTIT** ce budget annexe à la Taxe sur la Valeur Ajoutée,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES - BUDGET - BUDGET ANNEXE ESPACE D'ACTIVITES PORTE OUEST - BUDGET 2021

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOpte** le budget primitif annexe « EA PORTE OUEST » de la Communauté de Communes Serein et Armanche pour l'exercice 2021 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	555 000.00 €	1 225 500 €
Recettes	555 000.00 €	1 225 500 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

RESSOURCES INTERNES - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement :

- 023 : Virement à la section d'investissement	33 067.00 €
- 022 : Dépenses Imprévues	- 33 067.00 €
Total :	0.00 €

Dépenses d'Investissement :

- 204123 : Fonds aides aux entreprises	24 214.00 €
- 20423 : Fonds aides aux entreprises	12 107.00 €
- 2041642 : Subvention équilibre BUDGET AE PORTE OUEST	20 960.00 €
Total :	57 281.00 €

Recettes d'Investissement :

- 021 : Virement section de fonctionnement	33 067.00 €
- 1322 : Dotations soutiens Investissement Région	24 214.00 €
Total :	57 281.00 €